

Bruges le 2 mai 2007 (P.A.)

TRAVAUX DE VOIRIE 2006

Les travaux de voirie programmés pour 2006 dans le cadre du Budget Investissement ont été effectués par l'entreprise Colas entre le 12 et le 20 avril 2007, la finition étant réalisée les 26 et 27 avril 2007.

Ces travaux comprennent :

- le goudronnage tri-couche du chemin de Soulié à Bruges, avec la pose d'un revers d'eau en ciment dans la partie haute du chemin,
- le goudronnage tri-couche du chemin Saint Jacques de Compostelle à Capbis du croisement avec la RD 335 jusqu'au niveau de la maison Frères, avec pose d'un revers d'eau sur la partie haute du chemin,
- le goudronnage tri-couche de la deuxième partie de la route de Lys à Mifaget jusqu'à la limite de Commune,
- la pose d'un revers d'eau sur le haut du chemin Saint Plouradou à Capbis et la réparation de celui existant un peu plus bas qui se délitait,
- le réaménagement du réseau d'eaux pluviales de la rue du Corps-Franc Pommiès à Bruges.

Nota : des travaux d'entretien de la voirie sous la forme « d'emplois » avaient été programmés dans le cadre du Budget Fonctionnement 2006 et confiés, après consultation, à la l'entreprise Lapédagne. Celle-ci se faisant attendre anormalement, ces travaux pourraient être confiés à l'entreprise Colas (consultée aussi à ce sujet) Les emplois en question concernent de manière urgente le chemin des Forges entre les fermes Gassie et Lurdos.

Les travaux ont été réalisés en parfaite collaboration entre la DDE (Mr Lère), l'équipe de l'entreprise Colas (chef d'équipe Mr), la Commission « voirie » (représentée par Mrs Lescloupé, Toulet-Blanquet et Aubuchou) et les riverains intéressés.

Si les travaux de goudronnage et de pose des revers d'eau n'ont pas posé de problèmes particuliers, les travaux de réaménagement du réseau d'eaux pluviales de la rue du Corps-Franc Pommiès ont rencontré des situations nouvelles ou imprévues que le présent mémoire, rédigé par Pierre Aubuchou, a pour but de rappeler.

Réseau d'eau pluviales de la rue du Corps-Franc Pommiès

- Le réseau d'eau pluviales a été réalisé par un busage de part et d'autre de la chaussée, avec des tuyaux « PVC annelés diamètre 300 mm »,
- Des regards avec grille ou couvercle béton ont été disposés chaque fois que nécessaire,
- Les revers d'eau en ciment et les conduites d'eaux pluviales des toits ont été raccordées aux tuyaux PVC annelés,
- L'aménagement de certaines parties des fossés, initialement retenu avec des demi-buses en ciment, a été abandonné compte tenu des problèmes posés par leur raccordement aux tuyaux PVC, de leur profondeur importante (près d'un mètre) et de la stabilisation des bordures qui en découlait.

1 - Busage du côté droit (en montant la rue) :

Le busage a été effectué du numéro 6 (propriété Gadiou) jusqu'en haut de la rue à l'exception de deux courts tronçons déjà busés correctement devant le numéro 14 (propriété Bordes – longueur 13 mètres environ) et devant le numéro 20 (grange Loustalet – longueur 12 mètres environ)

Le raccordement des eaux usées du numéro 16 (propriété Guérin) à l'assainissement collectif n'étant pas réalisé, la sortie actuelle des eaux usées a été maintenue dans le nouveau busage des eaux pluviales.

Les eaux pluviales du côté droit de la rue sont dirigées vers le Landistou par un fossé en demi-buses puis par une ancienne canalisation qui passe sous le chemin des Forges et débouche à une vingtaine de mètres en aval de la passerelle.

2 - Busage du côté gauche (en montant la rue) :

Le busage a été effectué du bas de la rue jusqu'au numéro 15 (propriété Poussimour) à l'exception d'un court tronçon correctement busé entre les numéros 9 et 11 (propriétés Capblanc et Soucaze – longueur 17 mètres environ)

Les eaux pluviales du côté gauche sont recueillies en bas de la rue dans un ancien bac de décantation (**voir photo n°1**) puis dirigées par une tuyauterie PVC rigide diamètre 400 mm (**voir photo n° 2**) qui traverse en diagonale la chaussée pour se raccorder à la canalisation du côté droit de la rue, près du chemin des Forges. **Pour mémoire** : cette tuyauterie PVC a été mise en place lors de la réalisation de l'assainissement collectif en 2004/2005.

3 - Busage au bas de la rue du C.-F. Pommiers, à l'entrée du chemin des Artigots :

Non prévu initialement, ce busage s'est avéré indispensable pour pallier à la défection de l'ancien busage en pierres plates (en partie écroulé, pente insuffisante et bouché par absence d'entretien) et espérer supprimer les entrées d'eau dans la propriété Curt. Le nouveau busage se décompose en deux branches distinctes :

- **une tuyauterie PVC rigide de 200 mm**, d'une longueur de 2 mètres environ, reliant la rigole gauche du chemin des Artigots (et la descente d'eau du toit) à la canalisation existante (**voir photo n°3**) qui longe la maison Curt et se déverse à quelques mètres du Landistou, dans le chemin d'accès à droite du pont,
- **une tuyauterie PVC rigide de 300 mm**, d'une longueur de 10 mètres environ, reliant le fossé droit du chemin des Artigots (ainsi qu'une tuyauterie venant de la maison Birou) à l'ancienne canalisation en pierre qui débouche dans le Landistou sous le pont (**voir photos n° 4 et n° 5**) **ATTENTION** : lors de la mise en place de cette tuyauterie PVC, on a constaté que deux gaines électriques enterrées (diamètre 90), sortant du transformateur en direction du sud-ouest, étaient visibles

au bas du fossé et donc sensibles aux agressions (**voir photo n° 4**). Un bout de canalisation PVC annelée avec un regard ont été volontairement placés à cet endroit afin de les protéger.

POUR MEMOIRE :

L'ancienne canalisation en pierre qui relie le bas du côté gauche de la rue du Corps-Franc Pommiès au Landistou est un ouvrage remarquable (**voir photo n° 6**), apparemment en bon état, creusé à une profondeur de plus d'un mètre et qui débouche dans le lit du Landistou, sous le pont. Passant sous le bac de décantation, elle draine en permanence des eaux de source qui proviennent peut-être de l'ancien puits situé plus haut. Une coloration de ces eaux de source, faite lors des travaux d'assainissement en 2004/2005, avait mis en évidence trois sorties distinctes dans la maçonnerie du pont à quelques mètres les unes des autres (ce qui suppose certainement une détérioration de la canalisation au niveau du pont)

Suggestions de la Commission Voirie pour les programmes futurs :

L'étape suivante de remise en état de la rue du Corps-Franc Pommiès devrait être son goudronnage avec de l'enrobé, si le réseau d'eau pluviale ainsi amélioré, donne satisfaction.

La Commission Voirie suggère cependant quelques améliorations supplémentaires :

- remplacer des trois revers d'eau en ciment jugés peu efficaces, dangereux pour les cyclistes et les piétons et inesthétiques pour une rue de village, par des revers d'eau sous grille métallique,
- ajouter deux revers d'eau sous grille supplémentaires pour une meilleure récupération des eaux de ruissellement,
- aménager sommairement le parking du haut de la rue avec en particulier la récupération des eaux de ruissellement au niveau de la grange Loustalet afin d'éviter les infiltrations importantes dans la grange et dans les deux maisons Carlados situées plus bas, par la réalisation d'un fossé transversal par exemple,
- s'assurer que tous les riverains sont raccordés effectivement au réseau de l'assainissement collectif
- **faire respecter strictement la réglementation routière en vigueur (vitesse limitée à 30 km/h et interdiction de circuler pour les camions et tracteurs) et améliorer la signalisation routière par la pose de panneaux supplémentaires,**
- étudier l'intérêt d'une nouvelle circulation routière du quartier Maubec. Par exemple : « diriger tout le trafic vers le chemin des Forges et n'autoriser la circulation sur les rues du Corps-Franc Pommiès et Castéra qu'aux seuls riverains »

ANNEXE – PHOTOS

PHOTO N° 1 : bac de décantation situé au bas de la rue, coté droit en montant

- les eaux pluviales arrivent dans le bac de décantation par la tuyauterie PVC annelée
- les eaux pluviales passent ensuite par l'ouverture en demi-lune et sont dirigées vers le Landistou par la tuyauterie PVC rigide diamètre 400 mm dont le départ est situé sous la dalle en béton, (**voir photo n°2**)
- **une dalle en béton (récupérée) sera placée sur celle existante (sous l'homme à la pelle) afin de renforcer cette dernière.**
- **le bac sera recouvert d'une grille métallique amovible (800 x 800) permettant son entretien régulier par l'enlèvement des éléments solides.**

Pour mémoire : sous le bac de décantation, passe la canalisation en pierre qui draine les eaux de source captées plus haut et qui débouche dans le lit du Landistou, au niveau du pont.



PHOTO N° 2 : tuyauterie PVC rigide diamètre 400 mm

- son départ est situé juste derrière le bac de décantation , après l'ouverture en demi lune par laquelle la photo a été prise,
- la tuyauterie traverse le bas de la chaussée en diagonale, rejoint l'ancienne canalisation en pierre côté droit qui traverse le chemin des Forges puis se jette dans le Landistou une vingtaine de mètres en aval de la passerelle,
- en haut, une pierre plate et les deux plaques de béton (floues...)renforcent l'ouvrage.



PHOTO N° 3 : captation des eaux pluviales du côté gauche du chemin des Artigots

- la nouvelle tuyauterie PVC diamètre 200mm dirige les eaux pluviales vers la tuyauterie existante qui longe la maison Curt,
- **pour mémoire**, les eaux pluviales côté gauche étaient précédemment dirigées vers le côté droit par une tuyauterie en ciment traversant le chemin des Artigots à très faible profondeur, avec une pente insuffisante qui était une des causes du bouchage constaté.



PHOTO N° 4 : captation des eaux pluviales du fossé droit du chemin des Artigots

- à gauche la tuyauterie en béton diamètre 150 mm qui vient de la maison Birou,
- en haut, le départ de la nouvelle tuyauterie PVC diamètre 300 mm,
- au premier plan, la passage bétonné (situé devant le transformateur) sous lequel se trouve la canalisation de captation du fossé droit venant des Artigots,
- devant le passage bétonné deux gaines de câblages électriques affleurent le bas du fossé et se dirigent vers le sud-ouest,
- **un bout de tuyauterie PVC annelée avec un regard sera placé à cet endroit afin de permettre le raccordement des différentes tuyauteries et la protection relative des deux gaines.**



PHOTO N° 5 : raccordement de la nouvelle tuyauterie PVC venant du fossé droit des Artigots à l'ancienne canalisation en pierre

- la nouvelle tuyauterie PVC diamètre 300 mm a remplacé l'ancienne canalisation en dalles en partie écroulée et bouchée,
- le raccordement de la nouvelle tuyauterie avec l'ancienne canalisation en pierre qui débouche sous le pont sera réalisé par un regard protégé par un tampon en fonte, (situé à 4 mètres environ de la grille du bac de décantation)



PHOTO N° 6 : ancienne canalisation en pierre débouchant sous le pont

- la photo est prise par l'ouverture montrée par la photo N° 5,
- le tuyau PVC qui traverse la canalisation est l'antenne de l'assainissement collectif se dirigeant vers les Artigots

